



Projet d'allocution du
Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération

A l'occasion de
La Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement sur le
Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et
régulières

Marrakech, décembre 2018

Bénin

- ✓ Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement ;
- ✓ Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies ;
- ✓ Monsieur le Représentant de l'Organisation internationale pour les migrations ;
- ✓ Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de Délégations ;
- ✓ Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales, Régionales et Sous régionales ;
- ✓ Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;
- ✓ Distingués participants, en vos rangs, titres et qualités respectifs ;
- ✓ Mesdames et Messieurs.

C'est pour moi un devoir, et un réel plaisir de représenter mon pays le Bénin à la présente Conférence consacrée à l'adoption du Pacte Mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières.

Je voudrais, avant tout propos, adresser mes sincères remerciements, tout particulièrement à Sa Majesté, le Roi MOHAMED VI du Maroc et à son Gouvernement pour l'attention et l'accueil chaleureux qui ont été réservés, depuis notre arrivée en terre hospitalière marocaine, à la délégation béninoise que j'ai l'honneur de conduire.

Je voudrais également témoigner ma gratitude à Son Excellence, Monsieur Antonio GUTERRES, Secrétaire Général des Nations Unies pour l'invitation qui a été adressée au Bénin et saluer tout le travail qui se fait dans le cadre de la migration.

- ✓ Excellences,
- ✓ Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, le monde compte plus de trois cents (300) millions de migrants et pour nous, tout Homme, partout où il se trouve est un potentiel migrant.

En effet, depuis la nuit des temps, le déplacement d'un point à l'autre sur la planète est un phénomène qui caractérise l'espèce humaine en général.

Face donc à l'ampleur des migrations et surtout à leur caractère irréversible, la communauté internationale, depuis plus de dix ans, se préoccupe, de façon remarquable de la manière de gérer ce phénomène dans l'intérêt de tous. Ainsi l'on note un intérêt croissant pour la coopération entre États avec des actions concertées dans le domaine des migrations. D'importantes instances internationales ont également été créées à cet effet.

Je m'en voudrais de ne pas me féliciter tout particulièrement de l'avènement de ce Pacte dont les dispositions embrassent tous les domaines en balisant le chemin à la communauté internationale pour envisager le meilleur pour le développement de nos peuples.

Je me réjouis également de noter que les vingt-trois (23) objectifs de ce document portent sur tous les aspects notamment, la nécessité de la libre circulation des biens et des personnes, le respect des droits des migrants, l'accès des migrants aux services sociaux, l'intégration des migrants, la

protection des droits des travailleurs, une meilleure protection des migrants vulnérables tels que les enfants, les femmes etc.

En optant pour l'ouverture des frontières qui favorisera une mobilité humaine, gage d'un développement durable grâce, entre autres, aux échanges économiques, culturelles, sociales, le Bénin a participé à toutes les étapes des travaux qui ont favorisé l'élaboration du Pacte Mondial dont l'adoption nous rassemble tous ici.

Distingués invités

Le monde entier nous observe car nous assistons impuissants aux drames qui surviennent dans la Méditerranée où plusieurs pertes en vies humaines sont dénombrées quotidiennement au passage d'embarcations de fortune. Ces exemples récents révèlent la vraie nature de l'homme qui est d'être en perpétuel mouvement. C'est assurément la mobilité humaine qui donne un sens à ce monde. C'est dire que l'absence de la migration pourrait remettre en cause l'existence humaine.

Mesdames et Messieurs

L'évocation de ces différents cas vise à montrer l'importance que revêt l'adoption de ce Pacte dans l'intérêt des populations que nous représentons ici et qui sont de plus en plus exigeantes vis-à-vis de ceux à qui elles ont confié leur destinée.

L'aboutissement de cette noble initiative est un heureux événement qui, à n'en point douter, va renforcer les nombreux efforts déjà engagés pour le développement de nos pays. Il constitue également le fruit du dialogue entre États et des organisations sous-régionales, régionales et internationales. Ceci

est la preuve que nous sommes dans un monde de paix où les Etats travaillent ensemble et coopèrent en vue d'une migration sûre, régulière et ordonnée.

Aujourd'hui, il n'est point besoin de démontrer l'importance de la migration pour le développement. C'est donc heureux que nous ayons compris qu'il convient d'œuvrer résolument dans ce sens.

Je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte pour féliciter et saluer toutes les organisations de la société civile et tous les autres acteurs qui ont apporté leur contribution pour une migration au sens du développement.

Comme dans tous les pays, les peuples de l'Afrique de l'Ouest sont très attachés à la libre circulation des biens et des personnes car les populations de cette sous-région partagent, pour la plupart, les mêmes cultures et œuvrent pour sa conservation.

Mon pays, le Bénin qui est voisin du Nigéria et donc avec plus de cent cinquante millions d'habitants, est un pays d'accueil et de transit. Donc, un carrefour de la chaîne migratoire de la sous-région en raison de sa position géographique.

En mettant en exergue cette caractéristique de mon pays, je voudrais attirer l'attention de la communauté internationale sur le fait que le Bénin est exposé au phénomène de la migration et doit être considéré comme faisant partie de la chaîne migratoire.

Le Bénin se réjouit donc d'avoir été un acteur actif dans ce processus aux côtés des autres partenaires.

✓ Excellences ;

✓ Mesdames et Messieurs ;

Le Président de la République du Bénin, Monsieur Patrice TALON reste attaché à tout ce qui concerne la mobilité humaine et considère la migration comme un puissant facteur de développement dont il faudrait tirer le meilleur pour l'amélioration des conditions de vie des populations. C'est pourquoi quelques mois après son élection à la tête du pays, il a décidé de la suppression de visa d'entrée et de séjour au Bénin pour tous les ressortissants africains.

La mise en œuvre de cette décision a permis à mon pays d'être l'un des précurseurs des objectifs de ce Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière.

Par ailleurs, au cours de cette année, le Bénin a ratifié et a procédé au dépôt des instruments de la Convention Internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. Cette Convention adoptée le 18 décembre 1990, vise à protéger les travailleurs migrants et participe à la mobilité des compétences et de la main d'œuvre.

Je voudrais indiquer que le processus d'élaboration de la politique migratoire a été engagé au Bénin depuis 2017 grâce à l'appui des partenaires que je remercie au passage. Tous les acteurs intervenants dans cette thématique sont impliqués dans le processus qui est déjà à sa phase de validation. L'objectif pour le Gouvernement béninois est de doter le Bénin d'une politique migratoire à très court terme.

Sur le plan institutionnel, le Bénin dispose d'une agence nationale des migrations et de la diaspora dotée de l'autonomie de gestion et un groupe de travail Migration et développement qui est un cadre d'échanges entre tous les acteurs intervenant sur la thématique migration.

Il me paraît utile de mentionner également la création d'une agence nationale pour l'emploi dotée des moyens nécessaires pour favoriser l'insertion des jeunes diplômés sur le marché de l'emploi afin de les dissuader de succomber à la tentation de l'aventure incertaine de la migration irrégulière.

- ✓ Excellences,
- ✓ Mesdames et Messieurs,
- ✓ Distingués invités,

Comme vous pouvez le constater, le Gouvernement de mon pays ne ménage aucun effort pour mettre la migration au service du développement avec comme priorité le respect des droits de l'Homme dans tous ses aspects et partant, ceux des migrants.

D'ores et déjà, je puis vous assurer l'engagement du Président Patrice TALON à mettre en œuvre les dispositions du Pacte que nous nous apprêtons à adopter.

- ✓ Excellences,
- ✓ Mesdames et Messieurs,
- ✓ Distingués invités,

Avec l'engagement des uns et des autres, je reste persuadé que l'adoption du présent Pacte sera pour tous les acteurs une boussole pour une gestion sûre, ordonnée et régulière. ⁶
migration

Mon pays, le Bénin réaffirme ici sa disponibilité à participer à tout dialogue qui s'inscrirait dans le sens de sa mise en œuvre.

Vive la communauté internationale ;

Vive les Nations Unies ;

Vive la coopération internationale

Je vous remercie.